

Peinture de décoration



Définition

Laque brillante alkyde-uréthane pour la décoration intérieure, diluable à l'eau.

Destination

RECATHANE BRILLANT s'utilise en intérieur pour la décoration des murs, plafonds et boiseries. Il s'applique dans les pièces sèches (chambre, séjour), les pièces humides (salle de bain, cuisine), les locaux à forte circulation, les menuiseries intérieures et les menuiseries extérieures. Les supports adéquats sont le plâtre, les enduits à l'eau, les menuiseries bois préalablement imprimées, les enduits gras, les enduits vinyliques, les papiers peints, les toiles de verre à peindre, les anciennes peintures convenablement lessivées et les métaux ferreux ou non ferreux.

Propriétés

- Excellent pouvoir opacifiant.
- Grande facilité d'application.
- Lessivable.
- Tendu et brillant élevés.
- Grande résistance à l'abrasion.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Les supports seront propres et sains.
- Les anciennes peintures seront convenablement lessivées.
- Les supports alcalins comme le béton seront préalablement isolés avec une sous-couche acrylique.
- Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille, type **AREX**.

Application

- Bien mélanger avant utilisation.
- Sur fonds cohérents, appliquer 2 couches de RECATHANE BRILLANT.
- Comme toute laque en phase aqueuse, RECATHANE BRILLANT doit être appliquée en chargeant suffisamment et en évitant de la « tirer » comme une laque traditionnelle au white spirit.

Brosse et rouleau

- Prêt à l'emploi.

Airless

- Diluer de 0 à 5 % éventuellement.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

Eau.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Brillant tendu.

Brillant spéculaire

de 80 à 90 sous 60°.

Teintes

Blanc, pastel série 1 et foncé série 2.

Conditionnement

0,5 litre, 2,5 litres et 10 litres.

Liant

Résine alkyde-uréthane.

Densité

1,28

Séchage

(à 23°C, H.R. : 50 %)

- Hors poussières : 2 heures.
- Sec : 6 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

Résistance à l'abrasion humide (NF EN 13300)

Classe 1

Extrait sec

En poids : 53 %.

En volume : 42 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 24 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Suivant la porosité du support : de 8 à 12 m²/l.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 4a/6a.

Assurance

RECATHANE BRILLANT est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Contient des produits biocides (conservateurs) : contient C(M)IT/MIT (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/b) : 100 g/L. Ce produit contient moins de 20 g/L de COV.

Déchets

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.

Code CED : 08 01 12



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca
peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr